



INSTRUCTEUR/TRICE DROIT DES SOLS

La Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, qui compte 28 000 habitants, est un territoire rural emblématique de la Normandie, situé à la fois en bord de mer et au cœur de l'estuaire de la Seine. Elle est au croisement des axes majeurs de développement économique régionaux. Hautement attractif et dynamique, le territoire se structure autour de la ville de Honfleur, 5^{ème} ville touristique de France, et la ville de Beuzeville, qui conjugue dynamisme économique et démographique.

Dans ce cadre, la CCPHB a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en décembre 2024 et a réfléchi à une nouvelle organisation de l'instruction des dossiers d'urbanisme en internalisant cette compétence pour les 11 communes de l'Eure à compter du 1er juillet 2025. Le service urbanisme de la CCPHB dispose déjà d'un service instructeur opérant historiquement sur les 12 communes du Calvados. Eu égard à l'élargissement de son action, le service instructeur recherche un instructeur supplémentaire, placé auprès de la responsable du Pôle Application du Droit des Sols, au sein du Service Urbanisme.

SITUATION FONCTIONNELLE ET CADRE STATUTAIRE :

- Rédacteur fonctionnaire ou contractuel
- Poste à temps complet 37,5 heures hebdomadaires
- Lieu d'affectation : Siège de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville et Antenne de Beuzeville

MISSIONS :

Vous contribuerez à :

- Instruire les dossiers d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme opérationnel, etc.
- Assurer l'information et le lien avec les communes, en cours d'instruction,
- Assurer les demandes de pièces complémentaires,
- Consulter les partenaires publics associés au droit des sols,
- Rédiger les arrêtés relatifs aux autorisations d'urbanisme,
- Informer et conseiller le public quant au droit à construire et aux démarches à effectuer,
- Classer et archiver les dossiers d'urbanisme.

PROFIL REQUIS :

- Expérience d'instructeur hautement souhaitée,
- Bonne connaissance du droit de l'urbanisme et du contenu réglementaire du PLUi,
- Maîtrise des outils informatiques : logiciels d'urbanisme (la maîtrise de Cart@DS serait un plus), de cartographie et de bureautique,
- Maîtrise des outils de dématérialisation de l'instruction,
- Connaissance générale du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Qualités relationnelle (élus, agents administratifs des collectivités, usagers du service public), rédactionnelle, analytique et oratoire,
- Capacité à travailler en équipe,

Fiche de poste

- Sens du service public,
- Permis B obligatoire.

- **EVOLUTION ET CONTRAINTES DE LA FICHE DE POSTE**
- Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer en fonction de la politique définie par la collectivité.